

DIRECTION GENERALE
DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

RECEPISSE DE DECLARATION N° **474** /MEMIS/DGAT/DAG/SDVA
PORTANT MODIFICATION DE L'ORGANE DIRIGEANT, DES STATUTS ET
REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION DENOMMEE :
«ONG SOUTIEN AUX PRISONNIERS DE COTE D'IVOIRE (SOPCI)»

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE,

VU la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations ;

VU le récépissé de déclaration n°837/MEMAT/DGAP/DAG/SDVA du 10 novembre 2005 de l'organisation non gouvernementale dénommée : «**ONG SOUTIEN AUX PRISONNIERS DE COTE D'IVOIRE (SOPCI)**» ;

VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette organisation non gouvernementale tenue le 03 octobre 2012 ;

VU la lettre de modification présentée par ladite organisation non gouvernementale le 06 octobre 2015 ;

Donne par la présente, récépissé de déclaration portant modification de l'organe dirigeant, des statuts et règlement intérieur de l'organisation non gouvernementale dénommée : «**ONG SOUTIEN AUX PRISONNIERS DE COTE D'IVOIRE (SOPCI)**» dont le siège est fixé à Abidjan-Yopougon, 31 B.P 141 Abidjan 31, avec pour objet de :

- contribuer au bien-être social et à l'épanouissement des détenus dans leur milieu ;
- participer à leur réinsertion social et socioprofessionnelle ;
- contribuer à la création de centres de formation aux métiers tels que la menuiserie, la coiffure et la cordonnerie au sein des prisons ;
- apporter une assistance judiciaire au détenus ;
- évangéliser les personnes détenus avec l'appui du Coran et de la Bible ;
- organiser des campagnes de sensibilisation et de dépistage du VIH en partenariat avec d'autres structures intervenant dans la lutte contre le SIDA ;
- collecter des dons (sacs de riz, tenues vestimentaires, produits désinfectant, etc.) en faveur des détenus ;
- contribuer à la sensibilisation des populations sur l'hygiène environnementale et l'amélioration du cadre de vie.

Aux personnes ci-dessous désignées :

Président: M. YOHOU ZAHUI HERMAN
Secrétaire Général: M. BAH DOKPA ARSENE
Trésorier Général: M. ANIBIE SOMENE MARTIN